



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

La crise sanitaire et ses conséquences sociales et économiques, le coût non compensé des missions de services universels, les pertes du courrier sont responsables des résultats de La Poste.

Au moment où se décline un plan stratégique sur 10 ans, avec un pacte social en cours de négociation, les décisions patronales deviennent schizo-phrènes en recherchant des économies jusque dans les portemonnaies des postiers !

La CFDT fait le choix de l'avenir en s'opposant aux visions comptables de très court terme, dictées par des résultats financiers préoccupants. On ne gère pas une crise par la panique, et surtout pas au moment où on embarque le personnel pour 10 ans !

OUI, la Cfdt défend vos intérêts, en conjuguant ceux d'aujourd'hui avec ceux de demain ! Alors ne vous trompez pas d'adversaires camarades !

La Poste

février 2021

PAS D'INTÉRESSEMENT 2020 : LA FAUTE À QUI, À QUOI ?

Les polémiques déclenchées par les non-signataires habituels des accords d'intéressement, tendant à faire porter aux signataires la responsabilité de son non-déclenchement sur les résultats de 2020, sont d'une mauvaise foi rarement vue, sans doute guidée par leurs échecs électoraux successifs.

En cause d'après eux, le fait de ne pas avoir anticipé le rattachement de la CNP (rattachement auquel ils se sont farouchement opposés d'ailleurs) lors de la négociation en 2017 de l'accord triennal 2018-2020 ! Cette opération « Mandarine », soutenue par la CFDT en 2019 pour donner un élan d'avenir à la Banque Postale, s'est traduite par la simple valorisation de la CNP dans les comptes de La Poste. Entretenir sciemment une telle confusion sur les résultats réels du Groupe pour mieux tirer sur les signataires est crapuleux, l'objectif étant de nous rendre responsables du fait qu'il n'y ait pas d'intéressement 2020 ! Alors remettons quelques points sur quelques « i » :

La législation précise que s'il n'y a **pas de dividendes** versés aux actionnaires, **il ne peut y avoir d'intéressement** aux salariés. Ce qui est le cas de La Poste en 2020 ! **Mais ce que dit la loi peut être, par accord des parties, revu.**

La CFDT a donc fait son travail de signataire en interpellant La Poste, pour un déclenchement au moins symbolique de l'intéressement, eu égard à l'engagement de tous les postiers pendant la crise sanitaire en 2020.

La Poste a refusé, arguant des comptes dans le rouge (perte de 2,5 milliards d'euros au total en 2020) et d'une projection déficitaire également en 2021. Ce n'est pas la 1^{ère} fois : les débuts de l'intéressement à La Poste ont été très modestes, rien ou presque rien dans le 1^{er} accord, mais les choses s'étaient améliorées ces dernières années. Amélioration qui ne devait évidemment rien aux non-signataires habituels arc-boutés dans leur opposition à l'intéressement. **Il est donc pour le moins surprenant de les voir ainsi se complaire dans des manipulations grossières en essayant de nous faire prendre des vessies pour des lanternes !**

A moins de nous accuser d'être responsables de la crise sanitaire aux impacts économiques catastrophiques pour La Poste (et pas seulement pour La Poste), **la CFDT assume ses responsabilités** : elle est bien à l'origine de l'intéressement à La Poste (avec les autres signataires des accords), elle a bien rempli son rôle pour obtenir, malgré le contexte économique, le déclenchement d'un intéressement, même symbolique, et surtout elle ne confond pas la valeur d'une entreprise ayant intégré le Groupe avec les résultats financiers des différents métiers de la Maison-Mère.

Les mensonges populistes ne servent pas l'intérêt des travailleurs. C'est vraiment faire de la polémique pour de la polémique, sans aucun scrupule. Alors qu'ils se sont toujours tenus bien à l'écart de ce dossier, ils donnent des leçons et dénigrent ceux qui s'engagent... Là comme ailleurs, un peu de cohérence ne nuirait pas !

Cessons de polémiquer, et souhaitons que les autres dossiers, ô combien importants en matière de parcours professionnels, ou de pouvoir d'achat, dans les négociations actuelles autour du Pacte Social, du futur modèle BSCC, ou du schéma directeur des Colis, soient pris plus au sérieux par CGT et SUD ! Rien n'est moins sûr...